Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Energeia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie**

Band (Jahr): **- (2012)**

Heft 2

PDF erstellt am: **26.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Impressum

energeia – Bulletin de l'Office fédéral de l'énergie OFEN
Paraît six fois par an en deux éditions séparées française et allemande.

Copyright by Swiss Federal Office of Energy SFOE, Berne.
Tous droits réservés.
Adresse: Office fédéral de l'énergie OFEN, 3003 Berne
Tél. 031 322 56 11 I Fax 031 323 25 00
energeia@bfe.admin.ch

Comité de rédaction: Matthieu Buchs (bum), Marianne Zünd (zum)

Rédaction: Nina Diethelm (din), Sabine Hirsbrunner (his), Philipp Schwander (swp)

Mise en page: raschle & kranz, Atelier für Kommunikation GmbH, Berne. www.raschlekranz.ch

Internet: www.bfe.admin.ch

Plate-forme de conseils de SuisseEnergie: www.suisseenergie.ch

Source des illustrations

Couverture: Colourbox;

p. 1: Colourbox, Office fédéral de l'énergie OFEN;
p. 2: Flurin Bertschinger/Ex-Press;
p. 4: Shutterstock;
p. 6: St.Gallen-Bodensee Tourismus;
p. 8: European Union;
p. 10: Zermatt Bergbahnen AG;
p. 11: Solarskilift.ch, Zermatt Bergbahnen AG;
p. 12: PostAuto Schweiz AG;
p. 13: European Union, Daimler AG;
p. 14: Institute for Applied Sustainability to the Built Environment (ISAAC);
p. 15–16: B.Strahm/unternehmerpreis.ch, Office fédéral de l'énergie OFEN, Zwilag.

Au sommaire

Editorial 1

DOSSIER FEDERALISME ET POLITIQUE ENERGETIQUE

Interview
Le chef du service de l'énergie du canton d'Argovie, Werner Leuthard, évoque son récent séjour à l'étranger 2

Confédération et cantons
Le fédéralisme s'applique aussi à l'énergie 4

Villes et communes
Ferments de la politique énergétique 6

Union européenne
La répartition des compétences au sein de l'UE 8

Gestion de l'énergie
Les remontées mécaniques misent sur l'efficacité énergétique 10

Recherche & innovation
Les cars jaunes passent au vert 12

Comment ça marche?
Les installations photovoltaïques à l'épreuve du temps 14

En bref 15

Services 17

Chère lectrice, cher lecteur,

Quand j'étais à l'école, les cours de géographie me donnaient du fil à retordre. «Mais pourquoi donc la Suisse a-t-elle de si nombreux cantons?», me demandais-je avec dépit. Nous devions les apprendre tous par cœur avant de les restituer sur une carte lors du test, sans oublier les fleuves et les chefs-lieux. Aujourd'hui par contre, je me réjouis de la diversité culturelle de notre pays. Et bon gré mal gré, j'aborde notre système fédéral de manière plutôt constructive. A y regarder de plus près, j'ai tissé des liens avec pas moins de onze cantons différents: soit que j'y aie vécu, travaillé ou étudié, ou parce que ma famille ou mes amis y habitent. Actuellement, je m'attelle – avec une joie à peine dissimulée … – aux formulaires fiscaux de mon nouveau canton de domicile, qui sont bien entendu totalement différents de ceux du canton précédent. Mais justement: «La Suisse est une nation multiethnique, multilingue et multiconfessionnelle, issue d'une volonté politique.» (citation tirée de «L'Etat fédéral», www.admin.ch). Toute personne qui déménage connaît la chanson. De même, en matière de politique énergétique, la définition d'une volonté commune n'est pas chose aisée. En 1981, une publication commémorant les 50 ans d'existence de l'OFEN annonçait victorieusement les progrès des communes et des cantons dans ce domaine: «Deux cantons disposent déjà d'une loi sur l'énergie comportant une série de prescriptions en matière d'économie d'énergie; dans d'autres cantons, de telles lois font l'objet de délibérations parlementaires ou sont en préparation».

Il était donc inutile que la Confédération prenne en main la politique énergétique. C'est du moins ce qu'estimaient les cantons, qui refusèrent en 1983 d'ajouter un article sur l'énergie dans la Constitution, en dépit d'une faible majorité du peuple (cet article verra finalement le jour en 1990 sous une forme atténuée). Toujours est-il que la Confédération et les cantons s'entendirent pour renforcer leur collaboration en matière de politique énergétique. Ce partenariat a depuis lors fait ses preuves et, nous l'espérons, continuera de porter ses fruits à l'avenir. Alors qu'en Suisse et en Europe l'économie traverse une période difficile, il s'agit de mettre en place une nouvelle stratégie énergétique à l'échelle nationale. C'est une tâche immense. Les solutions retenues et les décisions prises auront des conséquences sur notre avenir. Et qui sait, peut-être pourrons-nous lire un jour sur www.admin.ch: «La Suisse est issue d'une volonté politique, aussi suit-elle une seule et unique politique énergétique.»

Marianne Zünd, cheffe de la division Affaires de la direction et de la section Communication, Office fédéral de l'énergie OFEN

energeia.